

Note

**A l'attention des membres de la Commission de
coopération et de programmation**

160^e réunion de la CCP – Visio-conférence, 15 mai 2020

Paris, le 2 mai 2020

**Objet : Information sur la mise en œuvre de la planification 2020 dans le
contexte du COVID-19**

1. Contexte

La crise du COVID-19 continue de provoquer de graves conséquences sanitaires, économiques et sociales dans le monde depuis quelques mois, notamment dans les Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

En effet, l'espace francophone enregistre, à la date du 27 avril 2020, plus de 547 042 cas de contamination et pas moins de 46 217 décès recensés. Il abrite désormais plus d'un milliard de personnes confinées et se prépare à affronter une importante récession économique.

Comme indiqué par la Secrétaire générale de la Francophonie, le 9 avril lors de la réunion avec les Etats et gouvernements, l'Organisation a relevé, en France ainsi que dans les 12 autres pays abritant ses Unités hors siège, le défi lié au confinement et à l'arrêt des déplacements internationaux dans le cadre d'un plan de continuité de son fonctionnement et de ses activités de coopération par le télétravail.

Cette crise sans précédent met - et va mettre – les Etats et gouvernements ainsi que le système multilatéral devant des défis considérables. Elle nous incite plus que jamais, en tant qu'Organisation fondée sur la solidarité, à déployer des projets pertinents et structurants.

Ainsi et sans attendre, malgré le report des événements et des rencontres prévu jusqu'à la mi-juin, y compris les manifestations de célébration du Cinquantenaire de la Francophonie, l'OIF a :

- Réévalué les possibilités et les modalités de mise en œuvre de sa planification 2020 ;
- Ajusté certains de ses projets ;
- Apporté des réponses concrètes avec de nouvelles initiatives ;
- Mené une réflexion sur les conséquences de cette crise sur les projets pertinents à développer pour répondre notamment aux défis économiques et éducatifs à venir.

2. Une réévaluation des possibilités et modalités de mise en œuvre de la planification 2020 de l'OIF

L'ensemble des activités de la planification 2020, issue de la programmation 2019-2022 révisée et adoptée par la CMF de Monaco (octobre 2019), ont été analysées afin : (i) d'envisager l'impact de la crise sur leurs déploiements (ii) de recenser celles pouvant répondre, directement ou en étant ajustées, aux attentes et besoins prioritaires des bénéficiaires de ces activités.

Dès lors, les différentes activités ont été répertoriées selon trois catégories :

- Celles assurées d'être réalisées, sans changement ;
- Celles ayant une possibilité d'être réalisées en partie ou en totalité, sous réserve d'adaptations dans les modalités de mise en œuvre ;
- Celles susceptibles d'être reportées, avec indication d'un nouveau calendrier d'exécution.

Cette catégorisation a permis de revoir les modalités de mise en œuvre des activités impactées afin qu'elles puissent s'adapter aux défis du confinement et de la restriction des déplacements. L'OIF a pu ainsi, maintenir la pertinence de ses actions au regard du contexte de la crise sanitaire en favorisant le recours aux rencontres virtuelles, aux appuis et accompagnements à distance et aux formations en ligne.

3. Des projets ajustés et des initiatives nouvelles en réponse à la crise

Les adaptations programmatiques en réponse à la crise visent principalement à contribuer :

- à la continuité de l'éducation ;
- au soutien aux petites et moyennes entreprises par le partage de solutions innovantes ;
- à la veille économique ;
- à la lutte contre la désinformation.

3.1. La continuité de l'éducation pour les populations confinées

En cette période de crise, tous les États et gouvernements membres de la Francophonie (sauf un) ont fermé leurs écoles. On peut dire que le COVID-19 aura empêché 300 millions d'élèves, dont 81 millions scolarisés en français, de se rendre à l'école et affecté 9,4 millions d'enseignants dans l'espace francophone. Il est clair qu'afin d'assurer la continuité scolaire, la solution de l'enseignement à distance a pris une dimension jamais vue.

Les effets de cette crise confirment donc la pertinence des programmes de la Francophonie en matière d'éducation et de formation. Ces programmes sont amenés à être renforcés, notamment dans leur dimension numérique pour un passage à plus grande échelle mais également pour un appui à la modernisation des systèmes éducatifs dans l'espace francophone.

Face aux risques d'inégalités considérables que cette situation peut engendrer, l'OIF et le bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) ont tenu deux réunions en visio-conférence les 27 mars et 27 avril, afin d'échanger sur leurs situations et sur les solutions mises en place pour : renforcer les ressources éducatives en ligne qui doivent être adaptées aux différents contextes culturels ; faire la classe à distance ; ou encore développer les cours par la radio et la télévision afin d'atteindre les enfants qui n'ont pas d'Internet.

La mobilisation de l'OIF a été rapide, et dès la première semaine de confinement, nous avons procédé à un vaste recensement de ressources et d'outils qui nous a permis de diffuser à travers notre site la riche « Offre éducative et culturelle francophone à la maison », afin d'aider élèves et enseignants à continuer à apprendre le français et en français, et leur permettre l'accès à des produits culturels francophones au format numérique.

L'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF), qui était déjà en phase de développement numérique, a dû effectuer, de manière accélérée, un réel virage numérique. En quelques jours, nos experts ont créé le premier cours en ligne ouvert massivement (CLOM) en français pour permettre aux enseignants de préparer et de présenter leur cours à distance. Et en 72 heures, nous avons eu 1000 inscriptions provenant de 70 pays. Ce mini cours qui aura formé d'ici la fin du mois de mai 2 600 enseignants, sera repris dans le CLOM d'IFADEM qui pourra s'ouvrir à un nombre très important d'apprenants (10 000) en une seule cohorte. C'est sans compter que les webinaires ont été vus près de 5 000 fois en date du 30 avril.

Notre programme phare en matière éducatif - l'Initiative de formation à distance des maîtres (IFADEM) - s'est transformé et continue sa transformation en s'engageant résolument dans la voie du 100% en ligne, ce qui nous permettra de déployer le programme à une plus grande échelle. Les 100 livrets existants dans les 15 pays où IFADEM est déployée sont dorénavant disponibles en ligne. Mais nous allons plus loin. L'IFEFF compte mettre à disposition des enseignants et personnels de l'éducation de l'espace francophone plusieurs ressources d'autoformation en ligne produites par IFADEM pour assurer la continuité du développement professionnel des enseignants dans l'enseignement du et en français en s'appuyant sur l'utilisation de l'outil numérique. Au total ce sont 2 500 maîtres et 100 tuteurs qui seront formés dans 5 pays d'ici le mois de décembre.

Parallèlement, en dehors du cadre de ce programme, l'IFEFF a proposé à des enseignants du primaire et du secondaire une formation en ligne leur permettant de découvrir des moyens et des ressources pédagogiques innovantes pour accompagner leurs apprenants à distance.

Dans le cadre de la synergie ELAN-IFADEM, une formation en ligne est en cours d'élaboration. Elle porte sur l'enseignement bilingue dans 5 pays (Burkina Faso, Madagascar, Mali, Niger, RDC.). Cette formation ciblera les formateurs de formateurs.

Sur les 81 millions d'élèves scolarisés en français, dans l'espace francophone, plus des 2/3 ne sont pas connectés à Internet, une proportion qui peut atteindre 95% des élèves dans certains pays. Partant de ce constat, l'OIF est en train de concevoir un projet « Radio-école », destiné à appuyer certains pays dans la mise en place de projets de continuité à travers ce média.

3.2 Actions en faveur de l'entrepreneuriat et partage de solutions innovantes

La perspective d'intervention de l'OIF en matière d'entrepreneuriat pour 2020 s'articulait initialement autour du projet phare intitulé « Les Pionniers ». Pour rappel, celui-ci visait à accompagner une cohorte d'entreprises en croissance par un dispositif d'accélération organisé à la fois en présentiel et en ligne, et notamment la création de binômes entrepreneurs-mentors, afin de permettre aux entreprises concernées de bénéficier du soutien de nouveaux investisseurs.

La crise sanitaire et économique provoquée par le COVID-19 a modifié la perspective d'une part, en transformant l'horizon à court et sans doute à moyen terme pour les entreprises visées et, d'autre part, en engendrant des obstacles au déploiement organisationnel du dispositif initial.

Ceci ne remet toutefois pas en cause les priorités qui sous-tendaient ce projet qui ciblait des petites et moyennes entreprises francophones innovantes. Ainsi, les actions envisagées ont pour objectifs de favoriser la coopération entre acteurs de l'entrepreneuriat en réponse à la crise en :

- stimulant l'intelligence collective avec la plateforme Solidarité Covid-19 Francophonie ;
- soutenant les solutions innovantes ;
- encourageant la résilience des entreprises.

Dans cet esprit, une plateforme communautaire a été créée dès le 24 mars afin de permettre aux porteurs de solutions de proposer leurs initiatives, d'échanger leurs informations, de s'inspirer mutuellement voire de co-construire ensemble des projets innovants. Ce forum est basée sur un complexe de chaînes Slack animées 24h sur 24 par une quinzaine de modérateurs répartis dans tout l'espace francophone. A date, il compte près de 1 400 membres issus de 70 pays qui ont échangé plus de 15 000 contributions et déposé plus de 150 projets.

Les deux autres composantes de ce projet – soutien aux solutions innovantes et à la résilience des entreprises – sont en cours de développement et vous seront présentées à l'occasion de la prochaine Commission économique, le 17 juin.

Ce projet tissera des liens importants à travers la communauté d'affaires de la Francophonie et nous permettra d'encourager et de valoriser les solutions innovantes issues de cette communauté. Ce projet témoigne de la solidarité francophone, rendue encore plus nécessaire en ces temps de crise dont l'impact économique et sociale marquera nos Etats et gouvernements membres pour plusieurs années à venir. Ce projet est non seulement une réponse efficace dans l'immédiat mais il pose les jalons à plus long terme en contribuant à augmenter les chances de rebondissement plutôt que d'affaiblissement des petites et moyennes entreprises qui soutiennent de très nombreux emplois.

3.3 La veille économique

Si la crise sanitaire est d'une ampleur inégale selon les pays, toutes les populations auront à supporter les effets de la crise économique mondiale déclenchée par la pandémie. L'OIF a souhaité mettre en place un dispositif de veille économique francophone, afin de bien comprendre et analyser l'impact économique du Coronavirus au sein des Etats et gouvernements membres.

L'enjeu consiste à mettre à disposition le plus rapidement possible des informations sur l'évolution de la situation dans l'espace francophone : concrètement, il s'agit de relier l'ensemble des données rendues disponibles à la fois par des institutions internationales et régionales et par les Etats eux-mêmes concernant quatre grands types de préoccupation : (i) l'évolution de la pandémie d'un point de vue sanitaire ; (ii) les mesures gouvernementales prises pour freiner et stopper sa propagation sur le territoire ; (iii) l'évolution de grands agrégats économiques ; (iv) les mesures décidées par les gouvernements pour appuyer les populations et les agents économiques les plus touchés. Ces informations sont disponibles sur le site de l'OIF, avec le concours des Etats et gouvernements, puis mises à jour régulièrement.

3.4 La lutte contre la désinformation

A la faveur de la crise, une propagation inédite de fausses informations alimentées par la recherche de boucs-émissaires et l'espoir de remèdes miracles se développe. L'OIF a élaboré un plan visant à renforcer les capacités des acteurs existants et émergents de la lutte contre les infox dans l'espace francophone, avec :

- la création d'un « mécanisme d'urgence pour l'appui aux structures francophones de vérification des faits ayant exprimés des besoins spécifiques » ;
- l'organisation de webinaires de formation à la vérification à destination de journalistes/vérificateurs issus de la diversité de l'espace francophone ;
- l'instauration d'une dynamique d'échange à travers le canal « désinformation/fake-news » sur la plateforme Slack « Solidarité COVID-19 Francophonie » dans le but d'encourager l'émergence d'une communauté francophone de vérificateurs des faits.